

LIQUÉFACTION DE GNL

**L'ALGÉRIE
EN TÊTE DES
PAYS AFRICAINS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5060 | Dimanche 21 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

REPRISE DES INSCRIPTIONS
AADL 3

**LE MINISTRE
N'AVANCE
AUCUNE DATE**

Page 4

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

LE RND ET TALAIE EL HOURRIYET RÉITÈRENT LEURS SOUTIEN À TEBBOUNE

Page 3



ALERTE CANICULE



PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS TOUCHÉES

Page 16

■ LE RETOUR DES IMMIGRÉS
POUR LES VACANCES

UN VRAI RUSH POUR L'ÉTÉ

Page 4

■ LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE
ET LE TRAFIC DE DROGUE

**NÉCESSITÉ DE FOURNIR
DAVANTAGE D'EFFORTS**

Page 16

■ EXPLOSION D'UNE MINE À DJELFA

TROIS MORTS À DÉPLORER

Page 16

SOUTIEN À LA CAUSE PALESTINIENNE

L'hommage de l'Égypte à l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Émigration et des Expatriés égyptiens, Badr Abdelatty, a salué le rôle joué par l'Algérie dans le soutien à la cause palestinienne.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en marge de la 5^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) à Accra, Badr Abdelatty a mis en lumière le rôle de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (2024-2025) et a, notamment, loué la prise en charge des enfants palestiniens au niveau des hôpitaux algériens. Au plan bilatéral, le chef de la diplo-

matie égyptienne a souligné les liens historiques culturels unissant les deux pays ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés. Des défis constituant une base solide pour établir une relation stratégique qui encadre des efforts conjoints pour faire face aux crises minant la région et optimiser les intérêts mutuels. Se félicitant des progrès significatifs réalisés au niveau de la coordination et des consultations politiques entre les deux pays, Badr Abdelatty a souligné que «l'Algérie était la première destination à l'étranger du Président Abdel Fattah El Sisi en juin 2014. Une visite suivie de celle du président de la République Abdelmadjid Tebboune en Égypte en janvier 2022, outre la participation du Président El-Sisi au Sommet de la Ligue des États arabes d'Alger en novembre de la même année.» À l'occasion, Badr Abdelatty a noté que l'Égypte s'est engagée à mettre en œuvre la vision commune exprimée par les deux Présidents à même d'élever les relations au niveau stratégique tant sur le plan politique que sur le plan économique. Sur ce dernier point, le ministre égyptien a exprimé la volonté de son pays d'être un partenaire économique de l'Algérie en participant à la mise en œuvre de grands projets de développement et d'infrastructure, compte tenu de la vaste expérience de l'Égypte dans l'exécution de projets de développement à grande échelle et de nouvelles villes, ainsi que de sa connaissance du marché algérien par le biais de sociétés égyptiennes.

Au cours de la réunion, les deux parties sont convenues de l'importance de donner la priorité aux positions africaines unifiées au sein du G20, notamment en appuyant la position du groupe sur les questions de financement international ainsi que la question des dettes des pays en développement. De son côté, Ahmed Attaf a insisté sur la coordination continue entre les deux parties en tant que principal moteur du renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi que des efforts unificateurs pour résoudre les crises qui touchaient la région, qui ont une incidence directe sur la sécurité nationale des deux pays, y compris la crise libyenne, et dans la région sahélo-saharienne.

Attaf poursuit ses rencontres bilatérales

«Le ministre des Affaires étrangères et



de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, vendredi à Accra (Ghana), des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues africains, en marge de sa participation aux travaux de la 45^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué du ministère. «La rencontre entre M. Attaf et son homologue sud-africain, Ronald Lamola, a permis aux deux parties d'examiner les principaux points à l'ordre du jour du Conseil exécutif de l'UA et de se concerter en profondeur sur les grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun, avant de passer en revue les relations privilégiées entre les deux pays et les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs en prévision des prochaines échéances bilatérales de haut niveau», a précisé le communiqué. Avec son homologue nigérian, Yusuf Maitama Tuggar, M. Attaf a procédé à un échange de vues et d'analyses sur les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne, avant d'examiner nombre de dossiers bilatéraux s'inscrivant dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays. Avec son homologue éthiopien, Taye Atske Selassie, M. Attaf a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et discuté des questions d'ac-

tualité aux niveaux régional et continental.

Lors de leurs entretiens, M. Attaf et son homologue sierra-léonais, Timothy Musa Kabba, ont passé en revue la coordination bilatérale au niveau du Conseil de sécurité dans le cadre du Groupe A3 (trois pays africains membres du Conseil de sécurité).

La rencontre entre M. Attaf et son homologue du Zimbabwe, Frederick Shava, a permis aux deux parties de discuter des perspectives de renforcement de la coopération bilatérale en prévision de la réunion de la commission mixte et de procéder à un échange de vues sur plusieurs questions d'actualité à l'échelle africaine.

Les entretiens entre M. Attaf et son homologue de la République du Congo, M. Jean-Claude Gakosso, ont permis aux deux parties d'examiner les moyens permettant de poursuivre l'étroite coordination bilatérale en prévision des prochaines échéances au niveau de l'UA. Avec son homologue de la République démocratique du Congo, Thérèse Kayikwamba Wagner, M. Attaf a passé en revue les développements de la situation dans les régions d'appartenance des deux pays et discuté des perspectives de renforcement de la coopération bilatérale.

R. R.

Larbaoui participe au Ghana à la Réunion semestrielle UA-CER-Mécanismes régionaux

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu hier samedi en République du Ghana pour participer à la 6^e Réunion semestrielle entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux. Cet événement de grande envergure se déroulera dans la capitale, Accra. «

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend samedi 20 juillet en République du Ghana pour participer à la 6^e Réunion semestrielle entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux, dont les travaux se tiendront dans la capitale Accra », peut-on lire dans le communiqué des services du Premier ministre. Cette réunion de haut niveau sera

dédiée au renforcement de la coordination et de la coopération entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux. Les discussions porteront sur divers domaines clés pour soutenir les efforts de maintien de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que pour accélérer le développement et l'intégration économique à l'échelle continentale.

R. N.

OCCUPATION «ILLÉGALE» DU TERRITOIRE PALESTINIEN Pretoria salue l'avis de la CIJ

L'Afrique du Sud, en réaction, à l'avis de la Cour internationale de justice, a réitéré son appel la communauté internationale à «agir pour mettre fin immédiatement à l'occupation et aux violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme perpétrées par Israël contre le peuple palestinien.»

«La décision rendue par la CIJ confirme la position de longue date de l'Afrique du Sud selon laquelle l'occupation par Israël du territoire palestinien reste illégale au regard du droit international», a réagi dans un communiqué le chef de la diplomatie sud-africaine Ronald Lamola.

Il a appelé la communauté internationale à «agir pour mettre fin immédiatement à l'occupation et aux violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme perpétrées par Israël contre le peuple palestinien.»

«L'Afrique du Sud attache une importance particulière à la conclusion de la Cour selon laquelle Israël viole l'article 3 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD)», note le communiqué. Le pays défend la cause palestinienne et a 3 fois saisi la CIJ concernant le conflit israélo-palestinien depuis décembre 2023.

«Cette conclusion de la Cour réaffirme que le gouvernement israélien est coupable de pratiquer le crime d'apartheid», selon le ministre.

Le 19 juillet, la Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'Onu a jugé que l'occupation par Israël des territoires palestiniens depuis 1967 était «illégal» et qu'elle devait cesser «le plus rapidement possible». Cet avis, non contraignant, a été qualifié d'«historique» par les Palestiniens et de «mensonger» par «Israël».

R. N.

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Les modalités de couverture médiatique fixées

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public un arrêté fixant les modalités et procédures d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle du 7 septembre prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'arrêté concerne «tous les médias audiovisuels publics et privés de droit algérien, disposant d'une autorisation légale, de même que les autres médias audiovisuels privés, dont les programmes sont diffusés légalement en Algérie, y compris l'activité audiovisuelle via internet».

L'arrêté fixe également les modalités de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux. En vertu de cet arrêté, les médias audiovisuels «s'engagent à assurer un accès équitable à tous les candidats à la Présidentielle», à la faveur notamment d'une «expression directe et exclusive, dans le cadre des missions de service public, via les médias audiovisuels publics, de manière équitable et égale en ce qui concerne la plage et les créneaux horaires, et l'ordre des interventions», sachant que «la répartition des plages horaires de l'expression directe aux candidats est assurée par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA)».

Le même texte, impose, également, aux médias audiovisuels d'assurer, aux candidats ou à leurs représentants, une participation équitable aux émissions programmées. Les médias, sont également, tenus, d'après le même texte, de garantir «une couverture médiatique équitable des activités des candidats durant la campagne électorale». En outre, les médias concernés s'engagent à couvrir avec, équité et objectivité, la campagne électorale de tous les candidats à l'élection présidentielle, et doivent, de même, garantir le droit de réponse dans les délais impartis conformément aux dispositions



de l'article 66 de la loi relative à la presse écrite et électronique, et l'article 38 de la loi relative à l'activité audiovisuelle». Lors de leur couverture des activités des candidats pendant la campagne électorale, les médias sont appelés à «respecter une série de règles relatives aux principes de crédibilité et d'impartialité en interrogeant les candidats sur leurs éventuelles contradictions et leur demandant des précisions concernant leurs programmes.»

Il est également impératif de vérifier la véracité des informations relayées, et qui pourraient influencer le choix des électeurs, afin d'éviter la diffusion d'infos, d'après l'arrêté de l'ANIE.

Il convient également de «s'interdire tout traitement préférentiel envers tout candidat participant à l'élection» et de «veiller à ce que les journalistes et les techniciens qui en dépendent, les militants de l'un des partis participant à l'élection et ceux qui soutiennent un candidat ou ont un lien avec un quelconque candidat, s'abstiennent de couvrir la campagne électorale.»

La décision exige en outre de «veiller à ce que la reprise des extraits des communiqués et des déclarations de candidats ou de leurs représentants, ne déforme ni le sens général ni la signification initiale du document». Ces règles incluent également

– selon le même arrêté – «le respect de la vie privée et de la dignité des personnes, l'observation du principe de la présomption d'innocence et l'abstention, pendant la couverture de la campagne électorale, de transmettre toute annonce ou déclaration contenant des propos ou des images de nature à inciter à la haine, à la discrimination, à la violence ou à jeter le discrédit sur les institutions de l'Etat».

Il s'agit également de la nécessité de «respecter la période de silence électoral de trois (3) jours précédant le jour du scrutin, durant laquelle tous les médias ne sont autorisés qu'à couvrir les aspects organisationnels de l'élection, sensibiliser et informer les citoyens sur les modalités de vote et l'enjeu du scrutin, contribuer à la promotion du sens civique, respecter le principe d'interdiction de l'utilisation de tout moyen publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de campagne électorale», ne pas publier ou diffuser des sondages d'opinion relatifs aux intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats à moins de 72 heures au niveau national et 5 jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin.»

L. B.

Le parti Talaie El Hourriyet appelle à voter pour Tebboune

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le parti Talaie El Hourriyet a appelé ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à voter pour le prétendant à la candidature, M. Abdelmadjid Tebboune. «N'ayant pas présenté de candidat, et après consultation de la base militante, le parti estime que le candidat Abdelmadjid Tebboune est le plus proche de la vision et des aspirations du parti au renforcement des fondements de l'Etat national et au parachèvement des

réformes», a indiqué un communiqué du Bureau politique du parti, qui a appelé «ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer à la campagne électorale et à voter pour M. Abdelmadjid Tebboune.» La formation politique a, par là même, salué «les efforts consentis durant le premier mandat présidentiel et les réalisations concrétisées dans une conjoncture marquée par des crises aiguës et des soubresauts aux niveaux régional, continental et international.» Le parti Talaie El Hourriyet a en outre appelé le peuple algérien à participer massivement à la prochaine élec-

tion présidentielle pour «renforcer et consolider l'Etat national face à toutes les menaces extérieures et aux défis qui se posent à notre pays.» Le parti a fait remarquer que la Présidentielle du 7 septembre «se déroulera dans un contexte géopolitique complexe, notamment après que l'Algérie a renoué avec son rôle accoutumé en faveur des causes justes dans les fora internationaux, la cause palestinienne en tête», prévenant que cela «dérange les puissances hostiles qui tentent désespérément d'influencer la décision nationale souveraine.»

C. A.

Le SG du RND réitère le soutien de son parti au président de la République

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahy, a réitéré hier à Tébessa le soutien de sa formation politique au prétendant à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain M. Abdelmadjid Tebboune. Présidant un meeting à la salle de conférences "Chahid Abbad Ezzine", M. Yahy a considéré que «le prétendant à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain, M. Abdelmadjid Tebboune représente le meilleur choix pour la concrétisation de la politique de développement globale voulue par le peuple algérien.»

Il a ajouté que «le bond qualitatif opéré par l'Algérie au cours des dernières années dans les domaines de l'agriculture et l'investissement et la concrétisation de grands projets en ce domaine, notamment dans le Sud du pays, permettra sans nul doute de parvenir dans les quelques prochaines années à l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et cela, requiert le soutien de M. Abdelmadjid Tebboune à la présidentielle du 7 septembre prochain.» M. Yahy a conclu que son parti note «avec grande satisfaction» le succès de la première phase de l'opération électorale qu'est la collecte des formulaires de souscription des signatures au profit des prétendants à la candidature pour la prochaine présidentielle, saluant les efforts déployés pour assurer le succès de ce rendez-vous électoral.

R. N.

ABDELKADER BENGRINA : « Notre discours électoral sera rassembleur »

Le président du mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, est intervenu, hier, à l'ouverture d'une conférence débat sur le discours électoral.

À l'entame de son allocution, il a affirmé que le parti a atteint les objectifs afférents à la collecte des signatures d'électeurs au profit de la candidature du président Tebboune à un second mandat. Une candidature soutenue, par ailleurs, par la formation politique.

Il n'a pas voulu, néanmoins, communiquer sur le nombre de souscriptions collectées, même s'il a reconnu, en plaisantant, que les journalistes attendaient forcément cette information.

Revenant à la thématique du jour, Abdelkader Bengrina a soutenu que son parti participera à l'animation de la campagne électorale du président Tebboune, en pronant «un discours rassembleur».

Il a assuré qu'aucun dérapage, visant la division, la polémique ou l'atteinte à l'intégrité morale d'un autre candidat, ne sera toléré.

R. N.

ALGER – TOUGGOURT

La SNTF communique ses horaires de nuit pour les trains

La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) continue d'améliorer ses services pour les voyageurs en Algérie. Selon un communiqué de la société, «la société a instauré de nouveaux horaires de train pour les trajets entre Alger et Touggourt.»

Concernant les départs d'Alger vers Touggourt, les trains partent de la gare d'Agha (Alger) à 13h18 les samedis, lundis et mercredis.

Quant aux départs de Touggourt vers Alger, les trains partent de Touggourt à destination de la gare d'Agha à 17h30 les dimanches, mardis et jeudis.

Le trajet inclut alors des arrêts dans plusieurs gares importantes telles que Boumerdès, Thénia, Bouira, Beni Mansour, Bordj Bou Arréridj, M'Sila, Barika, Aïn Touta, El Kantara, Loutaya, Biskra, El M'Ghair et Djamaa.

En parallèle, le service de nuit entre Alger et Annaba a également été mis à jour pour offrir une meilleure flexibilité aux voyageurs.

Pour les départs d'Alger vers Annaba, le départ de la gare d'Agha vers Annaba est fixé à 19h43 tous les jours. Concernant les départs d'Annaba vers Alger, le retour de Annaba vers Alger a lieu à 19h20 tous les jours. Les trains effectuent des arrêts à Harrach, Bouira, Beni Mansour, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Constantine, El Harrouch et Azzaba.

Ainsi, ces nouveaux horaires visent à offrir plus de flexibilité et à répondre aux besoins variés des voyageurs tout en garantissant un service fiable et régulier.

Lancement de la Carte Verte

La SNTF a annoncé récemment le lancement de sa nouvelle carte verte, une initiative destinée à promouvoir l'utilisation du train dans la banlieue d'Alger en offrant des réductions significatives sur les billets.

La carte verte permet de bénéficier de remises de 30 % sur les cartes hebdomadaires, et de 40 % sur les cartes mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles.

Valable sur les automotrices du réseau de la banlieue algéroise, cette carte permet une liberté totale de déplacement sur les lignes concernées. Les détenteurs de la carte verte peuvent donc monter directement à bord des trains sans passer par les guichets pour acheter un billet.

Comment obtenir la Carte Verte de la SNTF ?

Pour obtenir la carte verte, il suffit donc de se rendre dans une gare SNTF muni d'une photo d'identité et d'une copie de la carte nationale d'identité.

Avec cette nouvelle initiative, la SNTF cherche alors à promouvoir l'utilisation du train dans la banlieue d'Alger, en particulier pendant l'été. C'est une solution économique, écologique et pratique pour les déplacements quotidiens des habitants.

Ainsi, la carte verte s'inscrit dans l'objectif de la SNTF de fournir un service de transport de qualité. Il est important de préciser que la carte verte est personnelle et offre une réduction tarifaire exclusivement à son titulaire.

R. N.

REPRISE DES INSCRIPTIONS AADL 3

Le ministre n'avance aucune date

Dans un communiqué important, de jeudi 18 juillet 2024, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé le dernier délai pour s'inscrire au programme de vente en location "AADL 3". Une décision qui a suscité moult interrogations chez les citoyens.

PAR : IDIR AMMOUR

Étonnés de cette décision spontanée, la grande majorité des Algériens qui attendaient ce rendez-vous, avec impatience, autrement dit comme ceux qui attendaient la lune de l'Aïd el fitr, voyaient leur rêve s'évaporer. Hélas, la décision de suspendre les inscriptions est tombée comme un véritable coup de massue et la déception s'est généralisée chez les non-inscrits à travers tout le territoire national. Tout le monde se plaint des services proposés. Que se soit sur le plan technique ou communication. Mais du côté du ministère de tutelle, on essaye toujours de justifier l'injustifiable. «*Se sont les pannes et les lenteurs qui ont rendu l'opération extrêmement difficile pour les souscripteurs*», comme si l'Etat n'a pas mis les moyens et le temps adéquat pour réussir cet événement tant attendu par les Algériens, qui par bonheur coïncide avec la célébration de la fête de l'indépendance. Le paradoxe, c'est qu'ils se jettent des fleurs en annonçant que «*cette phase d'inscription, a connu un grand succès*». «*Plus d'un million de citoyens ont pu enregistrer leurs noms sur la liste des demandeurs de logements dans le cadre du programme AADL 3*» selon les services concernés. Comment ça, se demandent les Algériens à travers tout le territoire



national ? En effet, dès l'ouverture de la plateforme d'inscription vendredi 5 juillet à 21h00, des milliers de citoyens algériens se sont rués sur le site web de l'AADL pour s'inscrire au programme AADL 3. Face à cet afflux massif, le site web n'a pas pu supporter la charge et a rapidement cédé sous la pression. De nombreux souscripteurs ont été confrontés à des messages d'erreur, des pages inaccessibles et des temps d'attente interminables. La frustration des souscripteurs était palpable sur les réseaux sociaux. Des souscripteurs ont affirmé avoir passé des jours et des nuits à essayer de s'inscrire, malheureusement sans succès. Des files d'attente de souscripteurs ont été également observées devant des cyber-cafés durant toute la durée des inscriptions. Face à cette énigme, même la réaction du ministre n'a pas changé la donne. Le ministre a expliqué que la plateforme d'inscription au programme AADL 3 a connu des ralentissements dans son accès en raison du nombre important de navigateurs souhaitant s'inscrire. Il a également évoqué «*des dizaines de tentatives de piratage du site qui ont été traitées avec succès par les autorités compétentes avec l'identification de la source et feront l'objet de mesures con-*

formes à la loi ». Mais la situation n'a pas changé, au malheur des non-inscrits ! En attendant Godot, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville est revenu à la charge encore une fois à la charge, annonçant que cette décision est temporaire. Selon le communiqué, elle vise à permettre une évaluation rigoureuse des demandes d'adhésion qui ont afflué depuis l'ouverture de la plateforme. Face à cette affluence record, selon le ministère bien sûr, le ministère a jugé nécessaire de suspendre les nouvelles inscriptions pour se concentrer sur l'analyse des dossiers déjà soumis. Cette étape garantit le traitement de chaque demande avec beaucoup d'attention et d'équité. Le ministre a donc également précisé que les inscriptions reprendront immédiatement après l'achèvement de l'examen des demandes actuelles qui prendront peut-être des "siècles". Sans préciser de date, les citoyens sont condamnés à surveiller les annonces officielles comme on surveille le lait sur le feu pour connaître la date exacte de reprise des inscriptions. Le ministère s'engage à communiquer régulièrement sur l'avancement du processus d'évaluation. Wait and see !

I.A.

LE RETOUR DES IMMIGRÉS POUR LES VACANCES

Un vrai rush pour l'été

Les immigrés sont de retour en Algérie. Des familles entières accompagnées de leurs enfants se font plaisir pour profiter des vacances cet été. Profitant de promotions de billets et de facilités d'entrée et des conditions d'accueil assouplies, les vacanciers sont nombreux cette fois plus que d'habitude. À la mi-juillet, les vols à destination algérienne sont presque au complet. Les compagnies étrangères et Air Algérie desservent actuellement toutes les villes françaises et européennes en effectuant des retours pleins. La communauté nationale établie à l'étranger ne se fait plus languir par des procédés lourds. Des facilités accordées par l'accès avec la carte nationale biométrique au niveau de la PAF et la réduction du temps de contrôle douanier sont des points satisfaisants pour les algériens résidant à l'é-

tranger. Au niveau des aéroports algériens, le temps des interminables files est terminé. Avec le nouveau procédé numérique d'embarquement et de débarquement, le voyageur n'attend que quelques minutes pour valider son ticket d'entrée. Pour ce qui est des tarifs, il faut convenir que ces derniers sont onéreux durant la haute saison estivale. Cependant, on apprend que certaines compagnies et surtout les low cost ont établi des tarifs spéciaux qui ne dépassent pas les 180 Euros. Il reste que pour les grosses compagnies de réduire leurs tarifs au maximum pour permettre aux autres émigrés de profiter de leurs séjours en Algérie. Car pour ceux sont surtout implantés en Amérique du Nord (Canada et USA), les tarifs sont exorbitants et dépassent même les 800 Euros. C'est de ce côté que ces compagnies

sont appelées à baisser leurs coûts pour les vacanciers algériens. Pour ceux qui sont accompagnés de leurs enfants, la Mosquée de Paris a accordé un bonus en faveur des enfants pour les colonies de vacances. En effet et selon le communiqué publié par cette institution, les colonies sont organisées pour 2000 enfants et qui vont se dérouler en 2 sessions. Il a celle du 11 au 22 juillet et l'autre du 25 juillet au 5 août. Avec l'ouverture et la modernisation des espaces publics et les plages, les émigrés seront nombreux pour les escapades d'été. Outre les visites familiales qui sont sacrées, les algériens résidant à l'étranger pourront également visiter certains sites et monuments historiques qui ont été réhabilités face à la demande croissante des touristes étrangers qui se rendent par milliers en Algérie. F.A.

ASSURANCES

Une croissance de 4% enregistrée au 1^{er} trimestre 2024

«Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au 1^{er} trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de dinars, soit une augmentation de 4% sur un an», a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

PAR RIAD EL HADI

Dans le secteur de l'Assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaires de 39,6 milliards de dinars à fin mars 2024 (+0,7% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 5,2 milliards DA (-7,2%), détaille le même bilan.

«L'assurance automobile qui se taille 54% du total de la production des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2024 un chiffre d'affaires de près de 21,4 milliards de dinars, soit une progression de 8,2% comparativement à la même période de l'exercice 2023», selon le même organisme.

Cette tendance est le résultat de l'entrée en portefeuille de nouvelles affaires, con-



séquence de l'octroi d'agrément d'importation en 2023 au profit de plusieurs concessionnaires dont certains ont commencé effectivement la commercialisation.

Les réalisations de la branche agricole affichent durant le premier trimestre 2024, un gain de 97,8 millions de dinars, soit un taux de progression de 21,5 par rapport à la même période de l'exercice 2023, cumulant ainsi près de 553,5 millions de dinars en chiffre d'affaires.

«Cette tendance est tirée, essentiellement, par la Production végétale qui évolue de 126% et détient 27,7 % des réalisations de la branche», explique la même source.

Quant à l'assurance Takaful, un secteur qui enregistre une croissance à trois chiffres (265%), elle a généré un chiffre d'affaires de 104,3 millions de dinars, dont 64,4 millions de dinars générés par la branche Takaful général et 39,8 millions de dinars par celle du Takaful familial.

Dans le domaine de la réassurance, la Compagnie central de réassurance (CCR) cumule une production en affaires internationales de 3,3 milliards de dinars, soit une augmentation de 140%, comparative-ment à la même période de 2023.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de

l'ensemble des sociétés d'assurance, ils affichent, au titre du premier trimestre 2024, une hausse de 14,3% en montant, et de 12,3% en nombre, totalisant, ainsi 428.887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de dinars.

Concernant les sinistres restants à payer, ils sont évalués à 108,1 milliards de dinars (+7,4), avec 1.659.891 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA.

La note de conjoncture du Conseil a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,5% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 29,9 milliards de dinars, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 9,3 milliards de dinars de chiffre d'affaires, se taillent 23,4% de ces parts. Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés détiennent une part de 32,8% du total de la production de cette activité, cumulant ainsi au premier trimestre 2024, un chiffre d'affaire de 1,7 milliard de dinars, réalisé essentiellement par l'assurance Maladie soit 83,8%, selon le bilan.

R. E.

LIQUÉFACTION DE GNL

L'Algérie en tête des pays africains

L'Union internationale du gaz (IGU) a récemment publié son rapport « World LNG Report 2024 », révélant une présence notable de l'Afrique dans le secteur du gaz naturel liquéfié (GNL).

Selon ce rapport, trois pays africains se distinguent particulièrement, figurant dans le top 10 mondial des pays disposant des plus grandes capacités opérationnelles de liquéfaction de gaz naturel à la fin février 2024.

Avec une capacité impressionnante de 25,5 millions de tonnes par an (Mtpa), l'Algérie se positionne comme le leader africain dans ce domaine. Ce pays d'Afrique du Nord occupe la 7^e place mondiale, derrière des géants tels que les États-Unis (91,4 Mtpa), l'Australie (87,6 Mtpa) et le Qatar (77,1 Mtpa). Le Nigeria et l'Égypte complètent ce trio africain gagnant. Le Nigeria suit de près avec une capacité de 22,2 Mtpa, lui assurant la 8^e position mondiale. L'Égypte, quant à elle, ferme le top 10 mondial avec une capacité de 12,2 Mtpa, juste derrière Trinité-et-Tobago. Au-delà de ces trois pays leaders, cinq autres nations africaines figurent parmi les 21 producteurs mondiaux de GNL : l'Angola (5,2 Mtpa), la Guinée équatoriale (3,7 Mtpa), le Mozambique (3,4 Mtpa), le Cameroun (2,4 Mtpa) et le Congo (0,6 Mtpa). Cette diversité souligne l'importance croissante du continent africain dans le marché mondial du GNL. Le rapport met également en lumière les projets futurs, avec cinq pays africains ayant des projets d'usines de liquéfaction du gaz naturel au stade de la décision finale d'investissement. Ces pays sont le Congo, le Gabon, la Mauritanie, le Mozambique et le Nigeria, laissant présager un renforcement de la position de l'Afrique dans ce secteur stratégique.

R.N.

HOSSEIN ZAOUÏ :

« Nous visons 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030 »

Le Directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Hossein Zaoui, a souligné, à Alger, la capacité de l'Algérie à porter ses exportations hors hydrocarbures au niveau de 30 milliards de dollars, à partir de l'année 2030. Dans son intervention, en marge d'une journée de sensibilisation sur l'exportation organisée par la Chambre au profit des exportateurs et des opérateurs économiques algériens souhaitant entrer dans le monde de l'exportation, M. Zaoui a souligné «la capacité de l'Algérie à atteindre cet objectif», notant qu'«il incombe à l'opérateur économique d'adhérer aux normes d'exportation, comme le respect des spécifications du produit destiné à l'exportation en termes de qualité, emballage, ainsi que sa compétitivité sur les marchés étrangers. Dans le même contexte, le même responsable a souligné que les services de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, avec toutes ses structures, sont prêts à écouter les préoccupations des opérateurs économiques, les appelant à bénéficier des mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures et des décisions prises pour accompagner et encourager les exportateurs.»

R. N.

GUIDE PRATIQUE DE L'INVESTISSEUR EN ALGÉRIE

La dernière innovation du ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire vient de rendre public sa dernière publication. Il s'agit du « Guide pratique de l'investisseur en Algérie ».

Un document préparé par la Haute Commission Nationale des Appels relatifs à l'Investissement (HNCAL), dans le cadre d'une législation originale et particulière régie par la loi n°22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement et ses textes d'application.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les investisseurs souhaitant investir dans le cadre de la stratégie d'investissement initiée par les pouvoirs publics, explique le ministère dans un communiqué. La publication « renferme des informations sur les organes mis en place

chargés de l'investissement ainsi que les démarches à suivre, depuis la phase de l'enregistrement du projet d'investissement, à travers la plateforme numérique de l'investisseur ou en se présentant devant le guichet unique territorialement compétent, jusqu'à la phase de l'entrée réelle en exploitation », est-il expliqué.

Des informations « élaborées suivant une méthodologie qui énonce clairement les fonctionnalités et les procédures relatives à l'investissement permettant à l'investisseur de mener à bien l'acte d'investissement et d'éviter au mieux les conflits. Il rend avisé l'investisseur à observer ses droits et ses obligations dans le cadre d'un projet d'investissement qu'il entend mettre en œuvre », ajoute-on.

En somme, le guide se veut un « éclairer » des dispositions « réglementaires en

vigueur liées à l'investissement de manière éclairée, en ayant une connaissance des procédures et des conditions d'octroi des avantages liés à l'investissement, que ce soit à l'occasion d'une création d'une nouvelle activité, d'une extension de vos capacités de production, de la réhabilitation d'un investissement existant, ou de délocalisation de l'activité depuis l'étranger ».

Un guide comprenant plusieurs rubriques expliquant la législation algérienne en matière d'investissement, la procédure de recours devant la Haute Commission Nationale de recours liés à l'investissement, et le droit de recours.

Un guide que tout potentiel investisseur devrait consulter avant de se lancer dans un projet.

R. N.

MIDI

IT & TELEPHONIE

L'Algérie première du classement dans le monde arabe pour les prix de ce service

L'Algérie a été classée en tête des pays du monde arabe pour le prix d'un service très demandé. En effet, l'Algérie a été classée première du monde arabe, car elle pratique le prix le moins élevé pour un service dont on ne pourrait plus se passer. Il s'agit de l'Internet, qui est considéré comme étant moins coûteux en Algérie que dans tous les autres pays arabes. C'est ce que rapporte le quotidien arabophone El Khabar.



Algérie Télécom lance des offres haut débit à des prix promotionnels

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE

Ordonne la production locale de fibre optique

L'Algérie première du classement dans le monde arabe pour les prix de ce service

L'Algérie a été classée en tête des pays du monde arabe pour le prix d'un service très demandé.

En effet, l'Algérie a été classée première du monde arabe, car elle pratique le prix le moins élevé pour un service dont on ne pourrait plus se passer. Il s'agit de l'Internet, qui est considéré comme étant moins coûteux en Algérie que dans tous les autres pays arabes. C'est ce que rapporte le quotidien arabo-phonie El Khabar.

Dans le détail, ce classement a été rendu public par un site spécialisé dans le suivi de l'actualité, de la qualité et des prix de l'Internet dans le monde. Son dernier rapport concernant le prix du gigaoctet dans le monde arabe indique que l'Algérie arrive en tête. Avec le prix de consommation le moins cher par gigaoctet. D'un autre côté, le prix le plus élevé est pratiqué par le Yémen. Avec une moyenne de 15,58 dollars le gigaoctet. L'écart est donc immense avec l'Algérie, qui fait payer en moyenne le gigaoctet à seulement 0,48 dollar. La Libye vient derrière l'Algérie, avec un



Go à 0,61 dollar. Puis arrivent la Jordanie et la Somalie, où le gigaoctet d'Internet coûte 0,63 dollar.

Prix de l'Internet : voici le classement des pays arabes

Par ailleurs, le même rapport indique que l'Irak se classe en cinquième position, avec un prix

par gigaoctet de 0,68 USD. Le Maroc est sixième avec la même unité d'Internet à 0,69 dollar, suivi du Koweït avec un giga à 0,71 dollar. Le Soudan arrive en 8e position avec un gigaoctet d'Internet à 0,75 USD et l'Égypte 0,93 USD. On note que le Bahreïn est 10e avec 1,17 dollar le giga et la Tunisie affiche 1,21 dollars le gigaoctet d'Internet.

La suite du classement mentionne l'Arabie saoudite (1,52 dollar le gigaoctet), puis la Palestine (2,05 dollars). Le sultanat d'Oman arrive au 14e rang (2,92 dollars) et le Liban est quinzième (3 USD). Les Émirats arabes Unis affichent la même unité à 4,29 dollars et le Qatar 6,87. La Syrie vient ensuite à la 18e place, avec un giga d'Internet vendu à 8,57 dollars.

FACTURE ÉLECTRONIQUE D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

Tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire

Dans l'optique de satisfaire sa clientèle et moderniser ses offres, l'entreprise étatique, Algérie Télécom, a lancé le service de la facture électronique.

En effet, le processus de transformation numérique dans notre pays a connu dernièrement une accélération importante, notamment dans le secteur de la télécommunication. Un constat qui se confirme par les nombreux services numériques que la société publique, Algérie Télécom, met à disposition de ses clients, à l'image de la facture électronique.

Effectivement, l'établissement national de télécommunications a procédé à la dématérialisation de ses factures. Cela en passant des documents du support physique au support électronique. Ce service permet, en effet, aux clients d'AT de recevoir les factures téléphoniques sur la boîte mail. Pour avoir plus de détails à cet égard.

L'entreprise qui assure le service Internet pour l'ensemble des Algériens a pris l'initiative d'épargner à ses clients le déplacement à ses agences pour récupérer les factures classiques. Elle a lancé, alors, le service de E-Facture. Ce dernier offre à tout client l'avantage de recevoir le document commercial, électroniquement. Et ce, à titre gratuit.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Un nouveau service de messagerie professionnelle dévoilé

L'entreprise algérienne de télécommunications, Algérie Télécom, propose un nouveau service de messagerie professionnelle.

Au plus grand plaisir de sa clientèle, l'entreprise algérienne de télécommunications continue d'offrir de plus en plus de solutions pour faciliter le quotidien de ses clients. Cette fois-ci, Algérie Télécom propose un nouveau service de messagerie professionnelle. Tous les détails concernant ce sujet seront transmis dans les quelques lignes ci-dessous.

En effet, l'opérateur algérien a tenu à présenter son nouveau service dédié aux professionnels ainsi qu'aux étudiants. Et ce, à travers la publication d'un



communiqué sur sa page Facebook officielle. « Une solution qui allie à la fois modernité et efficacité », lit-on dans le même post.

Au fait, il s'agit du service

de messagerie professionnelle « Zimail » qui a pour objectif d'aider à améliorer la productivité et à renforcer la collaboration. Celui-ci permet de personnaliser le nom de

domaine de votre email. Sachant que ce service est hébergé en Algérie. Cette solution offre plusieurs autres avantages, comme expliqué dans les deux paragraphes qui suivent.

Effectivement, Zimail permet aux clients d'Algérie Télécom de profiter de nombreuses fonctionnalités. Tels qu'un calendrier des tâches et des documents, stockage et partage de fichiers et une messagerie instantanée. D'autant plus que ce service est bien compatible avec le protocole LDAP/AD et le réseau d'entreprise. En plus, un service de visioconférence à distance compatible avec la plateforme Zoom est offert.

Il est utile de noter par ailleurs que les clients souhaitant bénéficier de ce nouveau service de messagerie professionnelle peuvent bénéficier d'un abonnement annuel à partir de 1.100 DA. Pour cela, il suffit de se rapprocher d'une agence commerciale d'Algérie Télécom. Pour plus d'informations sur cette solution, il est recommandé d'appeler le numéro 12.

Algérie Télécom lance des offres haut débit à des prix promotionnels

Au plus grand bonheur de ses clients, l'entreprise algérienne de télécommunication, Algérie Télécom (AT), fait part de ses offres Idoom Fibre haut débit à des prix promotionnels.

Fournisseur unique de service Internet sur le territoire algérien, l'entreprise de télécommunication ne cesse de réjouir ses souscripteurs. Et cela, en offrant des packs promotionnels à des tarifs réduits concernant ses services proposés. Cette fois-ci, Algérie Télécom (AT) a tapé fort en lançant des offres Idoom Fibre haut débit à des prix promotionnels.

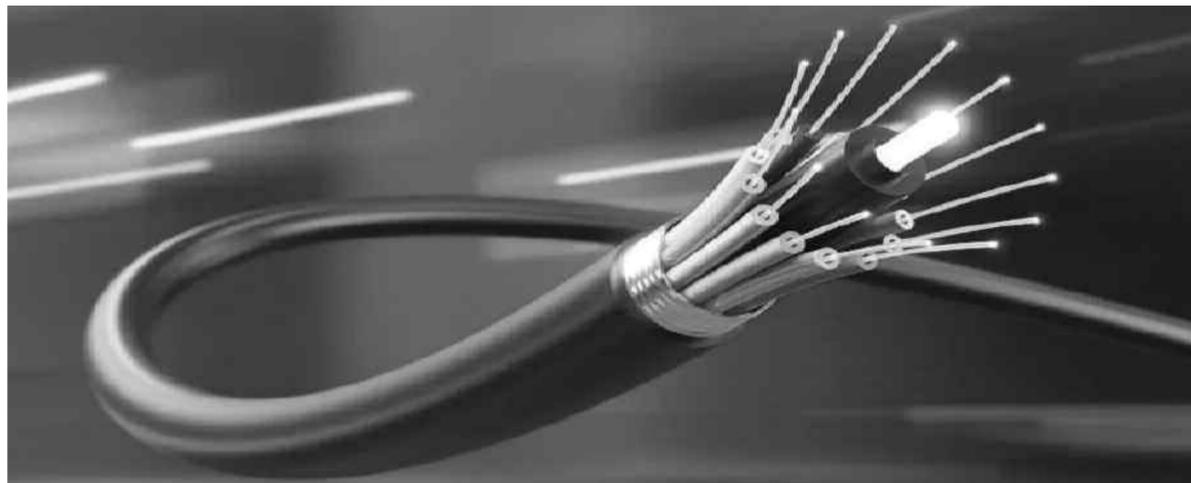
Effectivement, dans le but de faire profiter ses clients et leurs familles, AT offre une connexion à débit élevé. D'autant plus que nous vivons dans une ère où la plupart des activités quotidiennes nécessitent une connexion Internet. Soucieuse du bien-être de sa clientèle, l'entreprise étatique de télécommunication a levé le voile sur son offre.

Celle-ci concerne les détenteurs du

modem Idoom VDSL (Very high rat digital subscriber line). C'est par le biais d'une publication sur sa page Facebook que l'organisme a révélé son offre. Le distributeur Internet a fait savoir que l'offre en question porte sur la connexion Internet Fibre optique au plus haut débit.

Offre Modem Idoom Fibre : découvrez les tarifs proposés par AT !

En effet, l'unique distributeur d'Internet en Algérie a indiqué dans son post les tarifs de chaque débit proposé. Ainsi, pour les souscripteurs de cette offre, ils auront droit à un débit de cinquante (50) méga. Et cela, pour un rechargement mensuel de 2.999 DZD. Pour un débit de 200 MBPS, les clients d'AT pourront dépenser 4.999 DZD. Afin de bénéficier d'un flux très élevé, de 300 mégaocets, il faudra déboursier 6.999 DZD par mois. Par ailleurs, pour vérifier leur éligibilité à cette offre, les clients d'Algérie Télécom



peuvent la tester sur la plateforme de l'entreprise. Pour ce faire, AT appelle ses clients à se diriger vers le lien que nous mettons juste ici. Cela avant de se rapprocher de l'agence commerciale la plus proche

pour s'y inscrire afin de bénéficier de propositions.

Idoom 4G : une nouvelle offre promotionnelle

L'entreprise algérienne de télé-

communications, Algérie Télécom, vient d'annoncer une nouvelle offre sur le modem Idoom 4G qui a fait affoler ses clients.

Visant à offrir le meilleur à ses souscripteurs, l'entreprise étatique

de télécommunications propose souvent des offres sur ses services. C'est alors dans cette ligne d'efforts qu'Algérie Télécom a lancé une nouvelle promotion sur les modems Idoom 4G.

Effectivement, la société étatique, qui assure le service Internet pour l'ensemble des Algériens, s'engage à offrir à ses clients des promotions alléchantes. Pour réjouir sa clientèle, elle propose des débits satisfaisants à des prix attractifs. Cette fois-ci, l'unique distributeur d'Internet sur le territoire Dz est revenu avec une offre d'abonnement au profit des utilisateurs du modem Idoom de quatrième génération. C'est à travers un communiqué rendu public sur sa page Facebook officielle que l'établissement en question a dévoilé la nouvelle. Dans le détail, AT a levé le voile sur une nouvelle tarification concernant les routeurs 4G.

Promotion sur le modem Idoom 4G : quels sont les avantages de l'offre ?

Les abonnés peuvent, en effet, profiter d'un volume data de 450 Go. Et ce, durant trois (3) mois. Cette prestation coûte 3.500 dinars algériens. Il sied de noter que cette

promotion inclut d'autres avantages séduisants. Le client bénéficiera également des appels illimités vers le fixe national et le réseau Idoom 4G LTE. Ainsi que 2.000 DA vers le mobile. Ce n'est pas tout ! Algérie Télécom offre enfin un accès illimité avec débit réduit. Cela après l'épuisement du volume Internet. C'est toujours selon le même communiqué. Cette offre promotionnelle s'inscrit dans le cadre de la volonté du susdit opérateur de répondre pleinement aux besoins et attentes des souscripteurs.

Algérie Télécom lance le service ZOOMI de visioconférence à petit prix

De plus en plus d'offres chez l'entreprise algérienne de télécommunications. Algérie Télécom lance le service ZOOMI de visioconférence à un prix très attractif. Encore une fois, l'entreprise algérienne de télécommunications

a pensé aux professionnels ainsi qu'aux élèves et étudiants. En effet, Algérie Télécom vient de lancer un tout nouveau service de visioconférence qu'elle propose à un prix très attractif. Tous les détails sont à découvrir dans les quelques lignes qui suivent.

Au fait, l'opérateur algérien a rendu publique une publication sur sa page Facebook officielle. Et ce, afin de lever le voile sur sa toute dernière offre de visioconférence ZOOMI. Faisant savoir, pour cette occasion, qu'il s'agit d'une plateforme numérique qui permet d'organiser des visioconférences et des réunions.

En sus, AT propose le service ZOOMI avec de nombreuses fonctionnalités à partir de 600 DA seulement. Afin de bénéficier de cette nouvelle offre, il suffit de se rapprocher d'une agence commerciale d'Algérie Télécom. Ou encore si vous voulez avoir plus d'informations concernant le service en question, il est recommandé d'appeler le 12.

Microsoft licencie environ 10.000 employés

Le géant informatique américain Microsoft, invoquant l'incertitude économique et les changements de priorités de ses clients, va licencier environ 10.000 employés ébranlant un peu plus un secteur de la tech déjà touché par plusieurs grands plans sociaux.

L'entreprise, qui se sépare ainsi d'un peu moins de 5% de ses effectifs, prévoit aussi de modifier son portefeuille d'équipements informatiques et de réduire le nombre d'espaces de travail. « Ce sont le genre de choix difficiles que nous avons fait tout au long de nos 47 ans d'existence pour rester une entreprise importante dans un secteur qui ne pardonne pas à ceux qui ne s'adaptent pas aux changements de plateforme », a souligné le patron de Microsoft, Satya Nadella, dans une lettre aux employés. Ces mesures d'économies représenteront une charge de 1,2 milliard de dollars dans les comptes du deuxième trimestre décalé que le groupe doit dévoiler le 24 janvier. Son chiffre d'affaires est attendu en progression de seulement 2,7% sur un an, un rythme très faible pour le géant informatique habitué à une croissance à deux chiffres.

Si « les clients ont accéléré leurs dépenses informatiques pendant la pandémie », ils sont maintenant en train de chercher à les optimiser pour « faire plus avec moins », a souligné M. Nadella dans la lettre.

Les entreprises du monde entier font par ailleurs preuve de « prudence » face aux risques de récession tandis que les progrès de l'intelligence artificielle secouent le secteur, avance-t-il. Microsoft avait initialement résisté grâce au dynamisme de l'informatique à distance (cloud), mais les entrepris-



es tendent à limiter leurs investissements depuis quelques mois par crainte d'une dégradation de la conjoncture.

Pas une surprise

Interrogé mercredi sur les licenciements au cours d'une intervention au forum de Davos, Satya Nadella a pointé du doigt les effets de l'inflation sur la croissance économique et conclu: « personne ne peut défier les lois de la gravité ».

Microsoft avait déjà procédé à deux séries de licenciements, une en juillet, qui portait selon l'entreprise, sur moins de 1% des effectifs. La deuxième a, elle, eu lieu en octobre et visait moins de 1.000 personnes, selon le site d'information Axios.

Mais d'autres grands groupes du secteur de la tech ont décidé de

réduire leurs effectifs ces derniers mois, à l'instar d'Amazon et Salesforce qui ont respectivement annoncé début janvier le licenciement d'environ 18.000 et 8.000 salariés.

Meta, la maison mère de Facebook et Instagram, a aussi engagé en novembre un plan social touchant 11.000 postes. Ces licenciements massifs interviennent toutefois après une grande vague d'embauches dans le secteur des technologies pendant la pandémie, lorsque les entreprises tentaient de répondre à l'explosion de la demande de produits tech pour le télétravail et les divertissements à domicile. Microsoft, qui selon son site compte actuellement 221.000 employés dans le monde, en avait embauché 75.000 depuis 2019, rappelle ainsi Dan Ives, du cabinet Wedbush, dans une note. Ces licen-

ciements ne sont pas une « surprise » à ses yeux. Le groupe « va continuer à dépenser stratégiquement dans le cloud, les fusions et acquisitions (avec le rachat prévu de l'éditeur de jeux vidéo Activision, NLRD), les paris sur l'innovation (ChatGPT), et continuer à accélérer sur l'innovation tout en réduisant les domaines non stratégiques (matériel, etc.) », prédit l'analyste.

Microsoft serait notamment sur le point, selon des informations de presse, d'injecter 10 milliards de dollars dans la start-up californienne OpenAI à l'origine du robot conversationnel ChatGPT, qui fait sensation depuis son lancement fin 2021 en étant capable de répondre avec fluidité à des questions variées grâce à l'intelligence artificielle, et du générateur d'images Dall-E 2.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE

Ordonne la production locale de fibre optique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs sujets cruciaux ont été abordés, notamment un projet de loi sur les assurances et divers secteurs économiques. Retour sur les points saillants de cette réunion.

Lors de la réunion, le président a insisté sur l'importance d'accélérer le déploiement de la fibre optique à travers tout le pays. Il a demandé au ministre de l'Industrie de lancer la production locale de fibre optique. Cette mesure accompagnera le projet de généralisation et de financement de

cette technologie. Parallèlement, le président a souligné la nécessité de diversifier les fournisseurs d'accès internet.

Pour garantir une connexion stable, même en cas de panne, le président a ordonné la mise en place de mesures techniques préventives. Il a aussi insisté sur l'importance de la cybersécurité, recommandant des contrôles techniques réguliers des câbles sous-marins et des réseaux centraux.

Projets de stockage des céréales : une avancée significative
En ce qui concerne les silos de stock-

age de céréales, le président Tebboune s'est félicité de la progression positive des travaux. Il a rappelé l'importance de respecter les délais pour achever ces infrastructures essentielles.

Mine de Gara Djebilet et mine de phosphate de Bled El Hadba

Le président a exprimé sa satisfaction concernant les efforts déployés sur le terrain pour le projet de la mine de Gara Djebilet. Les travaux avancent bien, avec le choix du site pour l'usine de traitement du minerai de fer à Béchar et le lancement d'une autre usine à Gara Djebilet. Une unité de

pré-traitement à Tindouf, lancée en 2023, continue également de progresser. Enfin, le projet de la mine de phosphate de Bled El Hadba avance à un rythme soutenu. Le président a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux. La livraison du projet dans les délais impartis est cruciale pour son exploitation future.

Le Conseil des ministres a aussi approuvé des décrets concernant des nominations et fins de fonction dans des postes supérieurs de l'État. Ces décisions font partie des mesures pour renforcer l'efficacité de l'administration publique.

BECHAR

Maintenir la cadence des travaux de réalisation du projet de transfert des eaux

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis l'accent, jeudi à Béchar, sur la nécessité de la poursuite de la cadence actuelle des travaux de réalisation du projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani vers Béchar.

"Je suis satisfait de la cadence actuelle des travaux. J'insiste sur la poursuite des efforts de concrétisation de ce projet d'envergure qui nous permettra, dès le mois de décembre prochain, la sécurisation et le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes de Béchar, Kenadza et Abadla à travers le transfert à partir du même champ de 80.000 m³/jour" a déclaré le ministre lors d'une visite de travail dans la région. Actuellement, les travaux de réalisation de ce projet, entamé en mars 2024, ont atteint un taux d'avancement de 58%, la livraison étant prévue décembre prochain, a indiqué, de son côté, le directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Messaoud Maâtar (principal maître de l'ouvrage). "D'un coût global de plus de 32 milliards dinars, ce projet hydraulique se décline en la réalisation et l'équipement de 26 forages, dont 12 forages ont été réceptionnés et le reste en cours de réalisation avec des taux variant entre 42,58 et 80 %, selon le même responsable.

Les autres équipements de ce projet, à savoir une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, d'un réseau de collecte des eaux des forages sur un linéaire de 57 km et trois grandes stations de pompage, enregistrent une avancée "appréciable" des travaux, ce qui permettra dès le mois de novem-



bre prochain de procéder aux premiers essais de transfert des eaux vers Béchar, a expliqué M. Maâtar lors de la visite d'inspection du ministre de l'Hydraulique aux différents sites de ce projet d'envergure.

Auparavant, M. Derbal a donné le coup d'envoi officiel du projet de réalisation et équipement de dix importants forages pour le renforcement des besoins en eau de la nouvelle zone industrielle de "Toumiat", où est prévue la réalisation du complexe sidérurgique de Béchar, au titre de la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) et dont la première unité mixte de production de concentré de minerai de fer est en cours de réalisation par l'entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (Oran).

Ce projet hydraulique d'un coût de plus d'un milliard dinars, et qui sera doté d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 5.000 m³, sera réceptionné au début de 2025, selon des responsables de la direction locale de ce secteur. En plus de ce projet, la même zone industrielle a aussi bénéficié d'une opération de transfert des

eaux épurées à partir de la nouvelle station de traitement et épuration des eaux usées (Step), à travers une adduction de 63 km, grâce à la mise en place de deux importantes stations de pompage des eaux traitées à partir de la même Step et ce, avec un financement sectoriel de plus de 5 milliards dinars, a-t-on ajouté. Le ministre de l'Hydraulique a aussi procédé au cours de cette tournée à la mise en service de la Step de Béchar, cette importante réalisation unique en son genre dans la région, réalisée et équipée avec un coût de plus de 4 milliards dinars, dispose d'une capacité de traitement de 55.000 m³/jour, devant ainsi permettre de traiter les eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040", ont indiqué les responsables de l'office national d'assainissement (ONA).

Cette station de cinquième génération est dotée de six bassins dont trois bassins d'épuration, d'une station de pré-traitement, de trois autres bassins de clarification des eaux usées, deux autres bassins épaisseurs en forme circulaire, destinés au traitement de la boue et un lit de séchage, le tout fonctionnant avec des équipements ultra-

modernes. Les eaux usées urbaines traitées et épurées par cette station seront aussi réutilisées pour l'irrigation agricole, au profit d'une superficie de 1.200 hectares, a-t-on fait savoir. Elles seront également réinjectées dans l'oued Béchar sans risque de polluer l'environnement de ce site naturel dont une opération d'aménagement pour en faire un site de détente et de loisirs des populations est retenue parmi les projets d'avenir du secteur des ressources en eau, a indiqué, pour sa part, le directeur local du secteur, Kheïreddine Allal.

Cet ouvrage, qui s'étend sur 40 hectares, a pour but aussi la préservation de la santé publique des maladies à transmission hydrique (MTH), la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie et du milieu dans cette même collectivité, a souligné M. Allal.

Le ministre de l'Hydraulique a achevé sa visite de travail dans la wilaya de Béchar par l'inspection des chantiers de construction de cinq importants châteaux d'eau d'une capacité globale de retenue de 120.000 m³ et ce, au titre des efforts d'alimentation et de sécurisation de l'AEP dans la région.

AÏN-TÉMOUCHENT

Remise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Beni Saf

La station de dessalement d'eau de mer Chatt El Hilal à Beni Saf (Aïn-Témouchent) a été remise en service après son arrêt mardi, à la suite d'un incendie qui a affecté la salle des cellules électriques, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'AEC (filiale de Sonatrach) qui gère les stations de dessalement d'eau de mer.

La station "a repris jeudi partiellement ses activités en un temps record ce qui permet de produire 100.000 mètres cubes/jour au profit de la région", précise la même source.

En parallèle, "les travaux de mainte-

nance se poursuivent pour atteindre dans les plus brefs délais le régime initial de cette installation dont la capacité de production s'élève à 200.000 mètres cubes/jour", a-t-on indiqué.

L'AEC a fait savoir que "dès les premiers instants de l'incident, l'entreprise a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires 24 heures sur 24, afin de redémarrer la station le plus rapidement possible et ce, grâce à l'équipe technique et à la cellule de crise qui a été mise en place, supervisée par le président-directeur général,

Lotfi Zennadi, présent sur les lieux depuis le premier jour jusqu'à son redémarrage".

L'Algerian Energy Company a salué, à travers ce communiqué, "les renforts techniques significatifs apportés par le Groupe Sonatrach par le biais de ses filiales représentées par la Société de maintenance industrielle d'Arzew (Somiz), la Société algérienne des grands travaux pétroliers (GTP), l'Activité liquéfaction-séparation de Sonatrach (LQS), ainsi que les techniciens de la Station Kahrama et celle de Honaine AEC qui ont travaillé 24

heures sur 24 pour redémarrer la station." L'activité de la station de dessalement d'eau de mer "Chatt El Hilal" a été interrompue suite à un incendie qui s'est déclaré mardi dernier au niveau d'une cellule électrique de la station, ce qui a conduit à l'activation des systèmes de sécurité engendrant l'arrêt total la station, rappelle-t-on.

De son côté, le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, "l'ouverture d'une enquête urgente par les instances sécuritaires compétentes afin de déterminer les causes de l'incendie".

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Les mesures prises pour l'encouragement des exportateurs mises en avant

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a organisé, jeudi à Alger, une journée de sensibilisation sur l'exportation au profit des exportateurs et des acteurs intéressés par cette activité, dans l'objectif de mettre en avant les avantages et les mesures décidées par les autorités publiques pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures à travers l'accompagnement des exportateurs.

Cette réunion s'est déroulée au siège de la Caci en présence d'un nombre considérable d'opérateurs économiques, y compris les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation et activant dans plusieurs domaines tels que l'agroalimentaire, la chimie, les cosmétiques, l'équipement électrique, les produits agricoles, les appareils électroniques et électroménagers, ainsi que des experts dans les domaines de la logistique, du transport et du consulting. S'exprimant à cette occasion, le DG de la Caci, Hocine Zaoui, a précisé que cette journée intitulée "Journée de l'exportation" s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des efforts visant à soutenir l'activité d'exportation à travers

l'organisation d'une série de rencontres de sensibilisation au profit des opérateurs économiques concernés par l'exportation. Après avoir indiqué que "l'exportation est un grand défi", le même intervenant a rappelé que l'Algérie, qui était parmi les grands importateurs de plusieurs produits tels que les matériaux de construction, les produits alimentaires, le ciment et la céramique, est aujourd'hui l'un des principaux pays exportateurs, d'où l'impératif de préserver ces acquis tout en œuvrant à exporter d'autres produits". Estimant que "l'objectif d'atteindre un volume d'exportations hors hydrocarbures de 30 mds usd d'ici 2030 est réalisable compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie", le même responsable a souligné que "la responsabilité de

l'opérateur économique consiste à respecter les normes d'exportation, dont la qualité, l'emballage, ainsi que sa compétitivité sur les marchés étrangers". Zaoui a fait savoir que les différents services de la Caci étaient disposés à écouter les préoccupations des opérateurs économiques et à les accompagner, appelant ces derniers à bénéficier des différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures ainsi que des décisions prises pour accompagner et encourager les exportateurs. Pour sa part, le directeur de la coopération internationale et du partenariat au niveau de la Chambre, Kamel Kheffache, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des opérations de sensibilisation

et de formation au profit des opérateurs économiques, notamment en matière d'exportation, ajoutant qu'elle était "destinée aux opérateurs exportateurs ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation". "Pendant plusieurs années, les exportations hors hydrocarbures en Algérie s'élevaient à près de 2 mds usd, mais après l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des exportations et la mise en place de plusieurs mesures visant à encourager les opérateurs économiques à exporter, les exportations hors hydrocarbures ont connu un bond significatif, atteignant près de 7 mds usd, avec l'objectif d'atteindre 30 mds usd, d'ici 2030", a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : "Porter le volume des exportations hors

hydrocarbures à 30 mds usd à l'horizon 2030 se veut un défi qui peut être réalisé grâce à plusieurs facteurs, tels que le climat d'affaires qui incite les investisseurs locaux et étrangers à diversifier la production industrielle, agricole et de services". Il a appelé, à cet égard, les opérateurs économiques à saisir les opportunités disponibles pour se positionner au niveau des marchés extérieurs, notamment à la faveur des facilités accordées par les pouvoirs publics pour les accompagner et les encourager, y compris celles données dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) relatives à la contribution aux coûts d'exportation, en sus des facilitations fiscales et douanières.

AGRICULTURE

Vers la création de micro-entreprises agricoles dans plusieurs régions du pays

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a révélé, jeudi à Guelma, le lancement prochain de la création de micro-entreprises agricoles au Nord, dans les Hauts-Plateaux et au niveau du barrage vert. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Guelma, M. Cherfa a indiqué que la création de ces entreprises vient dans le sillage des nouvelles orientations du secteur agricole et en application des directives du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, données au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres, en vue de créer plus d'emplois et de richesses et de concrétiser la sécurité alimentaire. Cherfa a souligné que son secteur prépare, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la tenue début octobre prochain d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en

place pour la création de micro-entreprises agricoles au Nord et dans les Hauts-Plateaux, notamment au niveau du barrage vert. Le ministre a rappelé à ce propos que son secteur travaille actuellement avec des start-ups s'intéressant aux techniques d'irrigation et de surveillance, soulignant que son département veille à accorder davantage de facilités et d'accompagnement aux jeunes dans ce domaine pour exploiter les solutions innovantes des porteurs de projets dans le développement de l'agriculture dans le pays.

Dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, M. Cherfa a inspecté plusieurs projets, a posé la première pierre du projet de réalisation d'un silo à céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la ferme pilote "Mekhanecha-Nafaa", dans la commune de Boumahra-Ahmed (10 km à l'est de Guelma). Il a également inspecté dans la commune de Belkheir, le projet de réalisation d'un silo en acier d'une capacité de 200.000 quintaux dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95%.

Un camp pour les jeunes entrepreneurs du 27 au 30 juillet

Un camp pour les jeunes entrepreneurs sera organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) dans la wilaya de Tipasa du 27 au 30 juillet. Ce camp est placé sous le slogan : « Notre jeunesse, une vision innovante pour une économie croissante », en vue de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et soutenir les porteurs de projets, a indiqué un communiqué du CSJ. Cet événement « tend à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et à soutenir les porteurs de projets ». Une « séance de débat théma-

tique réunissant les jeunes, les entrepreneurs et un groupe de spécialistes pour débattre des défis et préoccupations auxquels sont confrontés les porteurs de projets mais aussi pour explorer les moyens d'y remédier », a-t-on précisé. Une séance de débat « de haut niveau » sera également organisée sur la « Contribution des entrepreneurs à la sensibilisation sociétale et politique de la jeunesse algérienne ». En outre, des sessions de formation de base, sous forme de conférences et d'ateliers, seront organisées au profit des

jeunes participants. Elles porteront sur différents sujets à même de « contribuer à l'amélioration du climat des affaires pour renforcer l'économie nationale et soutenir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes Algériens ». Par ailleurs, ce camp verra l'organisation d'un concours pour sélectionner les meilleurs projets innovants dans cinq spécialités liées à l'entrepreneuriat, l'objectif étant de « motiver et encourager les jeunes innovateurs à concrétiser leurs projets ». « 25 projets seront sélectionnés parmi

ceux qui ont été inscrits sur le formulaire numérique par le Comité scientifique composé de membres, de cadres du conseil et d'experts en entrepreneuriat. Cinq autres projets lauréats de chaque axe seront ensuite sélectionnés, une fois évalués par les jurys », a-t-on annoncé. Le camp verra la participation de plus de 400 jeunes parmi les membres, experts et représentants de secteurs gouvernementaux et d'organismes officiels concernés, ainsi que des jeunes porteurs de projets et des entrepreneurs âgés entre 18 et 40 ans.

AVIS CONSULTATIF DE LA CIJ

"Une décision historique"



La présidence palestinienne a salué, vendredi, la décision "historique" de la Cour internationale de justice (CIJ) concernant les conséquences juridiques de l'occupation par l'entité sioniste des terres palestiniennes depuis 1967, appelant l'occupant à la mettre en œuvre.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, la présidence a considéré la décision de la Cour onusienne comme une "victoire" pour la justice, dans la mesure où elle affirme que l'occupation sioniste est illégale et que l'entité sioniste "doit mettre fin à son occupation et à sa présence dans les territoires palestiniens, cesser immédiatement toute activité de colonisation et évacuer les territoires palestiniens des colons et aussi compenser les pertes matérielles et

morales des populations des territoires palestiniens occupés".

La présidence a, en outre, exhorté la communauté internationale à obliger l'entité sioniste à mettre fin "complètement et immédiatement" à son occupation et à son projet expansionniste, "sans restrictions ni conditions".

La présidence a également considéré comme "rejet de l'occupation", la décision de la CIJ, qui a affirmé le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et son droit à sa terre et à son Etat, soulignant que cette décision, qui intervient à un moment "où les Palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie et à El-Qods occupé, sont exposés à des agressions génocidaires", renouvelle l'espoir du peuple palestinien "dans un avenir sans colonialisme, sur la voie de réaliser son droit absolu et non négociable à l'autodétermination et à la libération".

A cet égard, elle a réitéré la nécessité de mettre fin à la politique d'impunité, qui a permis à l'occupation sioniste de "nier le droit au peuple palestinien à l'autodétermination pendant plus de

76 ans, d'enraciner les politiques d'apartheid, de persécution et de commettre le crime de génocide à Ghaza, et dans tout le territoire palestinien occupé".

Elle a indiqué dans son texte à l'occasion que les Etats membres de l'Onu doivent se conformer à l'avis de la Cour, qui appelle à ne pas reconnaître la présence illégale de colonies dans les territoires palestiniens.

La présidence palestinienne a appelé aussi l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations unies à étudier des mesures supplémentaires pour mettre fin à la présence illégale de l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens occupés.

La CIJ a rendu son avis consultatif vendredi sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, une affaire dans laquelle une cinquantaine d'Etats ont témoigné, soulignant que les pratiques adoptées par l'occupation sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

TUNISIE

Kaïs Saïed annonce sa candidature pour un second mandat

Le président tunisien Kaïs Saïed annonce sa candidature pour un nouveau mandat, lors de l'élection présidentielle prévue le 6 octobre prochain,

déclare l'agence tunisienne TAP. « Le président de la République, Kaïs Saïed, a annoncé officiellement, vendredi, à Borj el-Khadra sa candidature

à la présidentielle du 6 octobre 2024 », précise TAP, citant une vidéo publiée sur la page de la présidence tunisienne.

TRAFIC INTERNATIONAL DE DROGUE

Démantèlement d'un réseau de « narco-voiliers » en Espagne

La police espagnole a annoncé, vendredi, le démantèlement d'un important réseau de narcotrafiquants utilisant des voiliers pour transporter de la cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe. Cette opération internationale, réalisée en collaboration avec l'agence Europol et les services de police de onze pays, a conduit à l'arrestation de 50 personnes.

L'opération a permis la saisie de 1,5 tonne de cocaïne et de huit voiliers utilisés par les narcotrafiquants. Selon la police espagnole, l'enquête a été lancée en juin 2020 par les polices espagnole et britannique.

Les voiliers effectuaient des trajets entre le Brésil, la Colombie, la

Barbade et le Panama jusqu'aux côtes espagnoles, notamment dans les îles Canaries, à Valence, et en Andalousie. En Espagne, 26 personnes ont été interpellées. La plupart des arrestations ont eu lieu le 24 juin dans divers pays, y compris la Norvège, la Bulgarie, le Royaume-Uni, le Panama, Trinité-et-Tobago, le Portugal et la Colombie, selon Europol. Le réseau de trafiquants utilisait des systèmes de communication cryptés pour éviter la détection. Les trafiquants de drogue sont fréquemment la cible de coups de filet en Espagne, qui est considérée comme une porte d'entrée majeure en Europe pour la cocaïne sud-américaine et le

haschisch marocain. Mi-juin, une autre opération avait permis la saisie de 8 tonnes de cocaïne et l'arrestation de 40 personnes.

Ce coup de filet majeur montre l'efficacité de la coopération internationale dans la lutte contre le trafic de drogue. La saisie de 1,5 tonne de cocaïne représente une perte significative pour les réseaux de narcotrafiquants et l'arrestation de 50 personnes démontre la capacité des forces de l'ordre à démanteler des organisations complexes.

Le choix des voiliers pour transporter la drogue souligne l'ingéniosité des narcotrafiquants pour échapper aux contrôles. Les voiliers permettent des

trajets longs et discrets, difficiles à surveiller comparés aux méthodes plus conventionnelles.

L'opération illustre l'importance de la collaboration entre les agences de différents pays. La coordination entre Europol et les forces de police de onze pays a été cruciale pour le succès de cette opération.

Le démantèlement de ce réseau de « narco-voiliers » est une victoire significative dans la lutte contre le trafic de drogue en Europe. Il souligne l'efficacité des efforts internationaux pour combattre ce fléau et démontre l'importance de la coopération et de l'innovation dans les techniques d'investigation.

CHINE

Des pluies torrentielles font au moins cinq morts

Les conditions météorologiques extrêmes que connaît la Chine cet été ont fait encore au moins cinq morts et huit disparus, victimes des fortes pluies tombées notamment à Baoji, à un millier de kilomètres au sud-ouest de Pékin, ont rapporté, vendredi, des médias chinois.

Depuis mardi, de larges pans du nord et du centre de la Chine sont touchés par des pluies torrentielles, qui ont provoqué des inondations et d'importants dégâts matériels.

A Baoji, où vivent environ 3,2 millions d'habitants, les fortes pluies ont fait 5 morts, a indiqué l'agence de presse Chine nouvelle, citant les autorités provinciales.

Huit personnes sont, par ailleurs, portées disparues dans cette ville du Shaanxi (nord), tandis que plus de 2.000 habitants ont dû être évacués.

La télévision CCTV a diffusé des images de quartiers totalement inondés par des eaux boueuses, où pelleteuses et habitants s'activent pour débayer les dégâts.

La province voisine du Gansu (Nord-ouest) ainsi que celle du Henan (Centre) ont également été touchées par de fortes pluies cette semaine, selon Chine nouvelle.

Dans cette province, il est tombé en début de semaine l'équivalent d'un an de pluie en quelques heures à Nanyang, selon CCTV.

La Chine souffre de conditions climatiques extrêmes cet été, avec localement des records de températures notamment dans le nord du pays, tandis que le sud est victime de pluies et d'inondations.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025

Les représentants algériens obtiennent leurs licences africaines

Les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football 2024-2025: le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger, et le CS Constantine, ont obtenu leurs licences africaines en vue de leur participation, selon la liste publiée par la Confédération africaine de football (CAF).

"Après le tirage au sort des phases préliminaires des compétitions interclubs pour la saison 2024-2025, la CAF a confirmé la liste des clubs licenciés, éligibles en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Dans le cadre de la réglementation des compétitions interclubs, la CAF a mis en place le système obligatoire d'octroi de licence de club pour la saison 2024/2025", précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

A l'issue du tirage au sort effectué jeudi dernier à Johannesburg (Afrique du Sud), le MC Alger, champion en titre, affrontera au 1er tour préliminaire de la C1 Watanga FC du Libéria, alors que le CRB, vice-champion, a hérité du club congolais d'AC Léopards. Les deux manches se



joueront entre le 16 et le 25 août prochain. En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA, exemptée du 1er tour préliminaire, affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie. De son côté, le CSC jouera contre le représentant rwandais de Police FC au 1er tour préliminaire (aller: 16-18 août, retour: 23-25 août).

"Au total, 58 clubs issus de 46 associations membres de la CAF ont été licenciés pour l'édition 2024/2025 de

la Ligue des Champions, tandis que 51 clubs représentant 40 associations membres ont reçu une licence pour participer à la Coupe de la Confédération", selon la même source. L'instance dirigeante du football africain explique que "l'octroi d'une licence aux clubs atteste que chaque club a satisfait aux exigences fixées dans le règlement de licence aux clubs de la CAF. L'association membre de la CAF est le bailleur de licence et évalue chaque club selon cinq critères: Sportif, Infrastructure, Administratif et liés au Personnel, Juridique et

Financier. Pour le cycle actuel d'octroi de licence aux clubs, la date limite pour soumettre toutes les décisions et tous les documents relatifs à l'octroi de licence était fixée au 30 juin 2024." "Grâce à la mise en œuvre efficace du processus d'octroi de licence aux clubs de la CAF, un certain nombre de litiges liés aux arriérés de paiement ou aux dettes ont été réglés par les clubs engagés afin de se conformer au règlement sur l'octroi de licence aux clubs masculins de la CAF (édition 2022)", conclut le communiqué.

Chlef : 2.200 motocyclistes au 2e Rassemblement national des sports mécaniques

Le coup d'envoi de la 2e édition du Rassemblement national des sports mécaniques a été donné, jeudi dans la commune de Beni Haoua (Chlef) avec la participation de près de 2.200 motocyclistes.

Le wali de Chlef, Brahim Ghemired a donné le coup de starter de cette course, dont les participants auront à parcourir un circuit touristique partant de Chlef puis Oum Droue, Labiodh Medjadja, Zeboudja et Oued Goussine, jusqu'au point de chute fixé à Beni Haoua, lieu de rassemblement et d'hébergement des participants.

Cet événement sportif, organisé cette année sous le slogan "Un été sans accident", connaît une large participation de fans de ce sport, avec au menu un riche programme pour faire la promotion des sports mécaniques, tout en sensibilisant les citoyens sur le code de la route et de l'importance d'une conduite sûre et responsable, a indiqué à l'APS, le chef du service des investissements à la direction de la jeunesse et des sports (DJS), Larbi Safsafa. Cette manifestation sportive qui se poursuivra jusqu'à demain vendredi,

visite également la promotion des ressources touristique de la wilaya, de même que la mise en valeur du patrimoine culturel de la région, notamment au vu de la participation d'athlètes de différentes régions du pays, a-t-il ajouté. Les motards participants ont salué, pour leur part, les bonnes conditions d'organisation et le programme d'activités mis au point par le comité d'organisation, de nature à "leur permettre de découvrir la région, tout en contribuant à la sensibilisation pour réduire les accidents de la route et l'ancrage des règles de conduite sécuritaires chez les jeunes", ont-ils souligné.

A noter l'organisation programmée demain vendredi de campagnes et d'ateliers de sensibilisation, à travers les camps de vacances et les plages de Beni Haoua pour sensibiliser les estivants sur les réglés de sécurité dans les sports mécaniques et l'usage des technologies modernes pour améliorer l'indice de sécurité des véhicules, à l'instar des systèmes de freinage antidérapants et des systèmes électroniques de stabilité, selon les organisateurs.

Foot/Classement Fifa : la sélection algérienne à la 46e place



La sélection algérienne de football occupe la 46e place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu deux places par rapport au dernier classement (44e).

Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7e rang, devant le Cameroun (51e mondial), le Mali (53e), et l'Afrique du Sud (57e). En haut du classement mondial, l'Argentine, vainqueur de la Copa America, conserve la

première place du classement Fifa devant la France, demi-finaliste de l'Euro-2024.

Le nouveau champion d'Europe, l'Espagne, grimpe sur la troisième marche du podium, d'où il déloge la Belgique, éliminée en 8e de finale par la France (1-0). Finaliste de l'Euro contre l'Espagne (2-1), l'Angleterre est 4e.

Les percées les plus spectaculaires sont réalisées par la Turquie, quart de finaliste de l'Euro, qui gagne 16 places (26e), et le Venezuela, également quart de finaliste de la Copa America, qui progresse de 17 rangs (37e).

CRIME EN AVEYRON



20h25

TMC

À Laguirole, une magistrate, qui enquête sur un meurtre, doit composer avec le capitaine de la gendarmerie locale, un homme un peu bourru.

MARIE-JO



20h10

CANAL+

Triple championne olympique et double championne du monde sur 200 et 400 mètres, Marie-José Pérec figure au panthéon du sport mondial et trône en majesté dans le cœur du grand public. Toute sa vie, Marie-Jo est restée insaisissable, sur la piste comme en dehors, laissant aux autres commenter sa gloire et ses tourments sans presque jamais prendre la parole. Vingt ans après l'arrêt de sa carrière, la championne décide de livrer sa vérité, sans faux semblants, sur toute sa trajectoire et ses combats de pionnière. De raconter ce destin de jeune femme noire et fière, parfois blessée par la vie mais restée debout pour inspirer les générations après elle.

RAOUL TABURIN A UN SECRET



20h10

• **2**

Un as de la réparation de vélo cache un pesant secret : il ne sait pas faire de bicyclette. Sa rencontre avec un photographe va transformer sa vie.

LES ENQUÊTES DE VERA



20h10

• **3**

Luke Sumner est retrouvé mort dans un passage souterrain près de son appartement à Newcastle, le corps roué de coups. Travailleur acharné, il passait la plupart de son temps dans une société de nettoyage dont les patrons l'exploitaient. Il restait marqué par la mort de son père, assassiné plusieurs années auparavant et par le suicide d'une amie d'enfance. Luke avait même rompu les liens avec les habitants du village où il avait grandi y compris avec sa mère. Vera Stanhope et son équipe sont persuadés pourtant que la clé de cette enquête se trouve dans son passé...



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

MILLION DOLLAR BABY



19h55

arte

Alors que le désenchantement menace, un entraîneur de boxe vieillissant recouvre un second souffle sur les talons d'un poulain insespéré : une jeune femme qui, forte de son seul courage, entend monter sur le ring et sortir de l'ombre.

A TOUTE ÉPREUVE : ILS ONT VÉCU L'ENFER, CONNAÎTRONT-ILS LA VICTOIRE AUX J.O. ?



20h05

• **5**

Rencontre avec cinq athlètes qui partagent une capacité de résilience à toute épreuve. Blessé aux Jeux de Rio puis à Tokyo, le gymnaste Samir Aït Saïd retente sa chance. Après un burn-out, Elodie Clouvel, vice-championne olympique de pentathlon moderne, a pu remonter la pente grâce à l'aide d'une psychologue. Coraline Bergeron, joueuse de parabadminton, amputée d'une jambe, a tiré de ce drame une force insoupçonnée.

CAPITAL



20h10

• **6**

A travers l'exemple concret de deux réussites industrielles françaises, le magazine met en avant l'innovation comme levier du succès commercial. Numéro 1 de la vente d'équipements sportifs en France, la marque Décathlon s'est progressivement fait une place parmi les leaders mondiaux en misant notamment sur la recherche et le développement. Fréquenté par plus de deux millions de visiteurs par an, le parc du Futuroscope s'oblige à se renouveler régulièrement pour faire face à la dense concurrence des parcs à thème et propose désormais une déclinaison aquatique.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie 25

Le fils d'une célèbre romancière a été kidnappé au nez et à la barbe des policiers chargés de sa protection.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:59
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:01
Icha	21:41

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE ET LE TRAFIC DE DROGUE NÉCESSITÉ DE FOURNIR DAVANTAGE D'EFFORTS

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN) Ali Badaoui a insisté, hier à Oran, sur la nécessité de fournir davantage d'efforts et de coopération avec les différentes parties, notamment le secteur de la justice, pour lutter contre le phénomène de l'émigration clandestine et le trafic de drogue, à leur tête les psychotropes, "des crimes commis par des réseaux qui œuvrent à porter atteinte à la stabilité nationale."

Lors de son inauguration, à l'occasion du 62^e anniversaire de la création de la police algérienne, du siège de la première circonscription de la police judiciaire d'Oran, en tant que service opérationnel spécialisé dans la lutte contre les crimes complexes et de réseautage et disposant d'importants moyens humains et matériels et des capacités techniques, M. Badaoui a insisté sur la nécessité de "fournir davantage d'efforts dans la lutte contre l'émigration clandestine et le trafic de drogue, considérés comme des crimes organisés, derrière lesquels des réseaux organisés cherchent à porter atteinte à la stabilité nationale et à menacer l'ordre public, avec l'ouverture d'enquêtes parallèles sur les transactions financières de ces réseaux, lors de chaque opération."

Le DGSN a appelé, lors de son inauguration du siège de la sûreté urbaine externe de la localité de Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, "à œuvrer avec rigueur contre les bandes de quartiers et le crime urbain pour garantir la sécurité du citoyen et de ses biens, ainsi que con-



tre certaines pratiques négatives, dont le phénomène du port d'armes blanches et celui de l'occupation illégale des trottoirs par les marchands et commerçants."

Dans la localité de Sidi Bachir, dans la commune de Bir El Djir, M. Badaoui a inauguré le siège du service régional de lutte contre le crime organisé, qui est une structure opérationnelle de sécurité à compétence territoriale activant dans 12 wilayas de l'Ouest du pays, qui a réussi durant le premier semestre de l'année en cours à arrêter 83 personnes, dont 16 impliquées dans divers délits, dont le trafic de drogue et l'organisation de traversées clandestines par mer.

Ce service a procédé, durant la première moitié de l'année 2024, à la saisie de 154,6 millions DA, 13.806 euros, 1.470

dollars US, 22 véhicules, 9 embarcations avec moteurs, 6 camions et autres équipements.

À Arzew, le DGSN a inauguré un cénacle de la police, qui compte 50 chambres devant accueillir 135 policiers de différents grades et dispose de toutes les commodités pour garantir le repos des agents de la Sûreté nationale.

Dans le secteur urbain "El-Menzah", dans la commune d'Oran, le Directeur Général de la Sûreté nationale a inauguré le nouveau siège de la 12^e sûreté urbaine, une structure sécuritaire qui veille à assurer la sécurité de 55.000 habitants de ce secteur urbain et qui a été réalisé dans le cadre des projets intégrés des nouveaux pôles urbains pour un montant de 42 millions DA.

EXPLOSION D'UNE MINE À DJELFA

Trois morts à déplorer

Trois jeunes hommes ont perdu la vie dans l'explosion d'une mine dans la wilaya de Djelfa, a rapporté Ennahar Online hier. Le drame s'est déroulée dans la nuit de vendredi à samedi dans la zone dénommée Saaqa à Oum Chgag, commune de El Kedid à Djelfa.

Trois morts sont à déplorer dans l'explosion d'un engin explosif enfui sous terre. Les victimes sont âgées de 15, 18 et 21 ans, ajoute la même source. Il s'agit de trois frères, selon Ennahar Online.

«Deux d'entre eux sont morts sur le coup tandis que le troisième a succombé à ses blessures après son transfert à l'hôpital. Les victimes auraient traversé un champs qui contient des restes d'engins explosifs», selon la même source.

ALERTE CANICULE

Plusieurs wilayas du pays touchées

«Une vague de canicule affectera, aujourd'hui dimanche, plusieurs wilayas de l'Est du pays, avec des températures qui atteindront 46 degrés», a annoncé hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé au niveau de vigilance «Orange», le bulletin concerne les wilayas d'El Tarf, Annaba, Sud de Skikda, Sud de Bejaia, Guelma, M'sila et Ouest de Batna, où les températures maximales oscilleront entre 42°C et 44°C, atteignant localement 45/46°C sur les wilayas côtières de l'extrême Est.

«Les températures minimales varieront, quant à elles, de 28 C à 32 C durant la validité du bulletin», précise la même source.

TRANSPORT

ALGÉRIE FERRIES REPORTÉ PLUSIEURS TRAVERSÉES VERS L'ESPAGNE

Les perturbations reviennent, encore une fois, chez Algérie Ferries. En raison de l'indisponibilité du navire Moby Dada, la compagnie a dû reporter plusieurs voyages, obligeant ainsi ses passagers à reprogrammer leurs trajets. De plus, le transporteur maritime national a publié un nouveau communiqué pour annoncer des modifications apportées à son programme de traversées vers Alicante, Oran et Alger.

Algérie Ferries a annoncé dans un communiqué officiel le report des traversées programmées via le navire Moby Dada. Ce report est dû à des circonstances impérieuses indépendantes de sa volonté. Selon le communiqué d'Algérie Ferries, les traversées ont été reportées en raison de circonstances exceptionnelles et imprévues. Bien que le communiqué n'ait pas précisé la nature exacte de ces circonstances, il est clair qu'elles ont rendu impossible le respect du calendrier initialement prévu.

Les traversées suivantes ont été reportées :

- La traversée Alicante – Alger prévue pour le 19 juillet 2024.

- La traversée Alger – Alicante prévue pour le 20 juillet 2024.
- La traversée Alicante – Oran prévue pour le 21 juillet 2024.
- La traversée Oran – Alicante prévue pour le 22 juillet 2024.
- La traversée Alicante – Oran prévue pour le 23 juillet 2024.

Algérie Ferries a assuré ses clients qu'ils seront informés en temps opportun du programme de traversées modifié.

Elle a alors souligné l'importance de la sécurité et du confort des passagers, qui restent une priorité absolue, justifiant ainsi ces mesures exceptionnelles.

Le report des traversées pourrait donc avoir des conséquences significatives pour les passagers ayant prévu de voyager durant cette période, surtout en pleine saison estivale.

En cette période de vacances, beaucoup de passagers ont planifié leurs voyages à l'avance, et ce report risque de perturber leurs plans et de causer des désagréments considérables.

Anniversaire

En ce jour spécial, l'ensemble du personnel du Midi libre tient à vous souhaiter un heureux anniversaire et à vous remercier pour votre détermination. Ton engagement envers l'entreprise ainsi que ta capacité à relever les défis, méritent d'être salués. Vous avez fait tellement de travail formidable pour l'entreprise, et nous avons décidé qu'il n'est plus suffisant de vous qualifier d'employé formidable. Vous êtes un membre formidable et vous êtes inestimable pour l'équipe ! Nous espérons que chaque jour est rempli de bonheur, de prospérité et de bien-être. Nous vous souhaitons Rahem Lamine (alias MacGyver) un excellent anniversaire et de merveilleuses années à venir.

